

C' EST IMPORTANT C' EST INTERESSANTCommunication des élus **Traid-Union** de septembre 2020**Point Economie**

Pour reprendre les termes de Vincent Paris au dernier CSE, **la situation n'est pas catastrophique**. Les **prévisions** avaient été communiquées sur la base d'une **baisse** organique du Chiffre d'Affaires de **2% à 6%**, à taux de change et périmètres constants. La **baisse constatée** au premier semestre a été de **2,6%**, ce qui signifie que nous **subissons** les effets de la crise, mais réussissons à les **maîtriser**. Les marchés financiers ne s'y sont d'ailleurs pas trompés puisque la **valeur de l'action**

Sopra Steria est **revenue à son niveau** d'avant la crise sanitaire. A **fin juillet**, le **Chiffre d'Affaires** était en décroissance de **9,7%** par rapport à 2019, en notant toutefois que la prévision V2 était de 11,3%. Idem pour le résultat (ROA) avec un réalisé à peine négatif (-7 K€) alors que le V2 prévoyait -4,3 M€. La gestion prudente et raisonnée que nous constatons est donc plutôt rassurante. La crise est loin d'être terminée, mais il est possible que la fin d'année puisse réserver de bonnes surprises. A suivre...

Et Traid-Union suivra avec attention les résultats financiers**Télétravail : à Hue et à Dia**

Les **errements** de la direction sur le **télétravail** sont pour le moins **surprenants**. La direction générale nous répète que le **télétravail** est **souhaitable**, qu'il n'y a pas de raison de forcer les gens à revenir travailler sur site, hors contrainte opérationnelle, reconnaît que le télétravail est un très bon moyen pour limiter la diffusion de l'épidémie... et pourtant ! Le dernier mail de Pierre Pasquier du 28 août est pour le moins ambigu : il annonce d'une part que **le télétravail reste la modalité principale d'activité** et d'autre part qu'**une présence régulière sur site est souhaitée**, que ce soit à l'initiative des collaborateurs ou à la demande du management. Certes, le management n'est censé demander un **retour sur site** que pour **raison de service**, mais la plupart du temps la raison de service est bien large et de ce fait, vous êtes nombreux à vous plaindre d'être **obligés** de revenir sur site alors que la situation opérationnelle ne l'exige pas. **C'est donc en fonction des régions, des managers, au cas par cas, voire à la tête du client, que le télétravail est autorisé ou pas.**



La révision de l'accord télétravail pourrait clarifier les choses (Traid-Union demande 2 jours de télétravail par semaine pour tous ceux qui le souhaitent) mais la direction traîne des pieds et reporte les négociations !

Restez vigilants

La rentrée est maintenant passée et il y a recrudescence des contaminations au Covid-19. Le Covid, c'est comme les ennuis, ça n'arrive pas qu'aux autres. Il n'est pas utile de paniquer bien sûr, mais il faut garder en tête et respecter les recommandations et obligations sanitaires de façon à limiter les risques de contamination.



Comme Traid-Union, conservez votre bon sens et gardez la tête froide.